

Énoncé

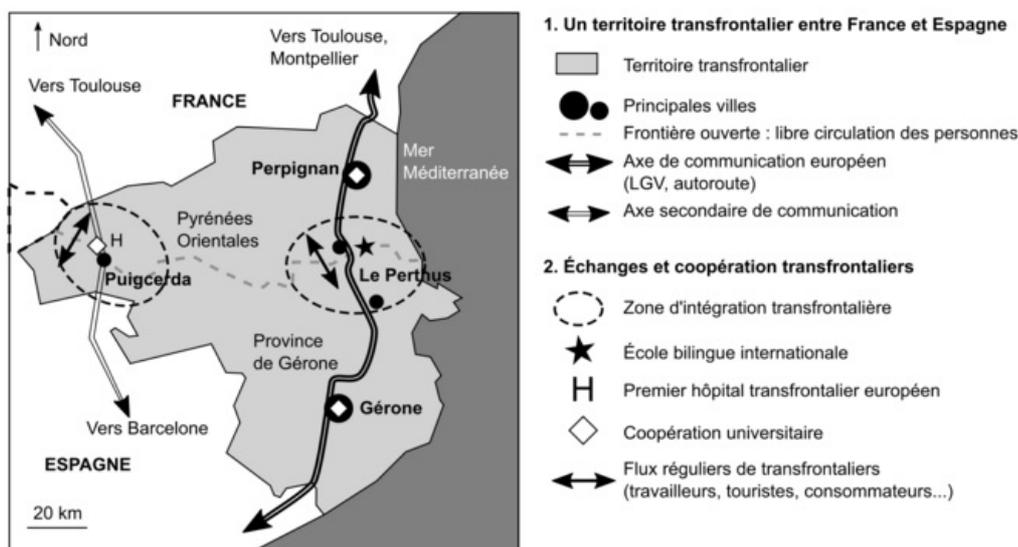
Document 1 : La coopération entre les États de l'Union européenne

« La Politique de Cohésion, qui vise à réduire les écarts de développement entre les régions, est la principale politique de l'Union européenne en matière territoriale. [...] »

L'intégration européenne passe par le développement de la coopération entre les États membres. Cette coopération prend des formes très diverses et se situe à différents niveaux institutionnels. En matière de sécurité, les États sont amenés à coopérer autour d'une politique commune de défense et d'accords de police (Europol). En matière d'éducation, [...] c'est notamment le cas du programme Erasmus ⁽¹⁾. Toutefois, l'Union européenne promeut surtout la coopération interrégionale, c'est-à-dire l'interaction directe entre régions appartenant à des pays membres différents autour d'un projet commun. »

Source : Eloïse Libourel, *Géographie de la France*, 2017.

Document 2 : Un exemple de coopération transfrontalière entre la France et l'Espagne



Source : D'après www.eurodistricte.cat et « L'espace "transcatalan" en question », David Giband

Questions

Document 1

1. Quel est l'objectif de la Politique de Cohésion de l'Union européenne ?

2. Quelles sont les deux échelles de coopération évoquées par le document ?

Ne confondez pas les notions d'échelles géographiques (classement des territoires en fonction de leur superficie) et les domaines évoqués dans le document (éducation, sécurité...).

Document 2

3. Citez deux éléments qui favorisent les flux entre la France et l'Espagne.

4. Quels aménagements ou équipements ont été réalisés dans le cadre de la coopération entre la France et l'Espagne ?

Documents 1 et 2

5. En vous appuyant sur des exemples précis, montrez que l'Union européenne favorise aux échelles nationale, régionale et locale, les échanges et la coopération.

(1) Erasmus : programme d'échanges d'étudiants entre des établissements d'enseignement

